



ARRETE MUNICIPAL N° 34/25/PM

Vu la déclaration préalable d'une vente au déballage, présentée en date du 29 mars 2025 par Monsieur Patrick CAZORLA, Directeur du magasin IKEA sis 09 allée de Fraixinet – 31120 ROQUES.

Sollicite l'autorisation d'organiser, au bénéfice de l'association Hôpital Sourire, une vente au déballage « vide grenier solidaire » sur le parking privatif couvert du magasin IKEA.

Le Maire de Roques

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les articles L511-1 et suivants du Code de la Sécurité Intérieure,
Vu la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie et L.310.7 ;
Vu le décret N° 2009-16 du 7 janvier 2009 relatif aux ventes au déballage et pris en application de l'article L.310-2 du Code du Commerce,
Vu l'article L.310-5 du Code du Commerce,

ARRETE

ARTICLE 1 : L'autorisation :

Monsieur Patrick CAZORLA, Directeur, est autorisé à organiser un vide grenier solidaire dans un enclos sécurisé implanté sur le parking couvert privatif desservant le magasin IKEA.

ARTICLE 2 : La durée

Les dispositions citées à l'article 1 sont applicables comme suit :

- **Le samedi 21 juin 2025 de 7h00 à 18h00.**

2-1 : Le pétitionnaire s'engage à respecter la durée de la vente ainsi autorisée par année civile en application des dispositions de l'article L.310-2 du Code du Commerce.

ARTICLE 3 :

Toute infraction aux présentes dispositions sera constatée et relevée par procès-verbal en fonction de la réglementation en vigueur.

ARTICLE 4 :

Le présent arrêté sera publié et affiché sur les tableaux officiels de la mairie

ARTICLE 5 :

Monsieur le Commandant de la Brigade des Pompiers de Muret,
Madame la Directrice Générale des Services,
Monsieur le Directeur du Pôle Patrimoine et cadre de vie,
La Police Municipale,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à dater de sa publication.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Fait à Roques, le 14 mai 2025

Certifié exécutoire
Affiché en mairie le :


Le Maire
MAIRIE DE ROQUES
Sylvain MABIRE
Maire